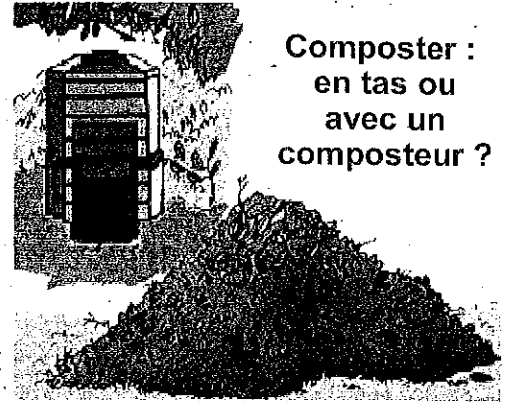


le compostage individuel :



Composter :
en tas ou
avec un
composteur ?

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est un processus de transformation des déchets organiques (déchets de cuisine, déchets verts et de bois) par des champignons microscopiques, vers de terres..., en un produit comparable au terreau : **le compost**. C'est un amendement organique naturel, à utiliser directement dans le jardin.

Pourquoi composter ?

Ce processus permet de recycler chez soi certains déchets organiques ménagers et déchets issus de l'entretien des espaces verts. C'est une pratique utile pour l'environnement puisqu'elle contribue à réduire la quantité de déchets à collecter et éliminer.

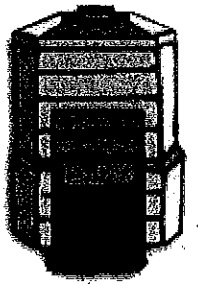
Faites votre choix, tas ou composteur ?

Le compostage en tas consiste à regrouper les déchets directement sur le sol afin de former un tas.

Il convient à ceux qui disposent de place et n'ont pas beaucoup de temps à consacrer au compostage. Il n'y a aucune contrainte de volume. Ses inconvénients : lenteur et désagréments visuels. Le tas est à la merci d'animaux. Le compostage est un peu plus long : de six mois à un an pour un compost mûr.

Le compostage à l'aide d'un composteur permet un encombrement et des nuisances visuelles réduits.

Le compostage peut être rapide (quatre à cinq mois). Ses inconvénients : petits volumes et surveillance régulière. Pour que le compostage en bac fonctionne correctement, il faut y consacrer du temps.



... **fabriquer soi-même son composteur** : Pour cela, vous avez plusieurs possibilités : le bac cubique en bois, à base de planches, de rondins ou de palettes ; le treillis métallique cylindrique : entouré d'une toile, d'une natte de roseaux ; un box en parpaings.

Pour favoriser cette pratique, la Communauté de Communes du Pays Granvillais, compte mettre à votre disposition des composteurs individuels, moyennant une participation financière forfaitaire fixée à 10 € par composteur

Si vous êtes intéressé par l'utilisation d'un composteur, retournez nous le coupon réponse ci-dessous



COUPON-REPONSE

A retourner

à votre Mairie ou à la Communauté de Communes
CCPG - Service Collecte et traitement des Ordures Ménagères
197, Av. des Vendéens - 50400 GRANVILLE

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Commune : _____

N° de téléphone : _____ Nombre de personne au Foyer : _____

Superficie du terrain : _____ m² Pratique actuelle du compostage ? Oui : Non :

Si oui en tas, en composteurs, autres moyens (précisez) _____

Je souhaite pouvoir disposer d'un composteur d'environ 400 litres

Je souhaite pouvoir disposer d'un composteur d'environ 700 litres

La mise à disposition du composteur s'accompagnera de la fourniture d'un seau de pré-collecte et d'un guide.